



LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON - FEVRIER 2021

**EN 2021, CREONS DU LIEN...**



**Tu as entre 12 et 17 ans. Deviens acteur de ta ville  
Donne de la voix à tes idées**

## Conseil Municipal des Jeunes

## LANCEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La démarche participative, la citoyenneté, la jeunesse et le renforcement du lien intergénérationnel sont des axes forts au cœur du projet municipal. La création du Conseil Municipal des Jeunes répond à ces objectifs.

Un village se construit et se développe avec l'ensemble de ses habitants en leur permettant de débattre et en les associant à la décision publique. Les jeunes sont souvent laissés en dehors de cette démarche. Le Conseil Municipal des Jeunes vient combler ce vide en complétant la panoplie des instances démocratiques de la commune en s'insérant entre le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants.

Les ambitions du CMJ, nouvelle instance démocratique adaptée, sont multiples au travers d'une démarche participative et pédagogique :


- Permettre l'expression de la jeune génération Buxéenne.
- Lui laisser la possibilité de s'impliquer dans la vie de la commune
- Lui donner les moyens d'agir en montant des projets réalisables que les jeunes auront eux-mêmes déterminés, en lien avec le Conseil Municipal et avec son aide
- Aider les jeunes à être des citoyens responsables reconnus comme tels, conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

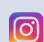
**Alors si tu as entre 12 et 17 ans et que tu as ENVIE DE DIRE et ENVIE D'AGIR, n'hésite pas à te porter candidat pour rejoindre ce beau projet.**

**Live Instagram le samedi 6 février à 14h**

Formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la commune et sur le compte Instagram, qui vient d'ouvrir.

**Candidature jusqu'au 17 février 2021.** Pour en savoir plus : [cmj@boissy-ssy.fr](mailto:cmj@boissy-ssy.fr)

 Ville de Boissy-sous-Saint-Yon

 villedeboissysoussaintyon

## APPEL À SOUVENIRS... LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS FÊTE SES 20 ANS

Il y a 20 ans, le Conseil Municipal des Enfants était créé. La municipalité souhaiterait organiser un moment convivial pour fêter cet événement mais le contexte actuel ne nous le permettant pas pour le moment, nous lançons cet appel à souvenir.

Si vous êtes un ancien enfant élu du CME, un ancien animateur du centre de loisirs, un ancien élu de la mairie ou bien un parent d'un ancien enfant élu, n'hésitez pas à nous faire partager vos souvenirs. Vous pouvez nous faire parvenir des photos, des petits textes témoignages, des vidéos... tout ce qui pourra permettre de faire revivre ces 20 années passées riches en actions, engagements, sorties, festivités...

Nous espérons par la suite pouvoir organiser un vrai temps de rencontres et d'échanges avec l'ensemble des acteurs qui ont fait vivre le CME depuis 20 ans.

Vos souvenirs peuvent être déposés en mairie à l'accueil ou bien envoyés à : [aurelie.mounoury@boissy-ssy.fr](mailto:aurelie.mounoury@boissy-ssy.fr).



# [ Solidarité - Social - Séniors - Santé ]

## CENTRES DE VACCINATION COVID-19 EN ESSONNE

A l'heure de la rédaction du Boissy Infos, les centres de vaccination s'ouvrent aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux personnes à pathologie particulière (décret spécifique de la Caisse primaire d'assurance Maladie)

Pour l'ensemble des centres, les modalités de prise de rendez-vous sont sur le site : <https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html>. Il est possible de prendre rendez-vous directement auprès du centre de vaccination le plus proche. Privilégiez les démarches en ligne. **Numéro vert national 0 800 009 110**

Les centres ouverts actuellement les plus proches sont :

Le **centre de vaccination d'Etampes**, ouvert de 9h à 17h, du lundi au samedi pour la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans et des professionnels de santé de plus de 50 ans.

Les RDV pour la vaccination sont pris sur le site Doctolib.fr en cherchant « centre de vaccination COVID-19 - CH Sud Essonne »

Le centre d'appel est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 60 80 60 60. (Privilégiez les prises de rendez-vous en ligne)

Le **centre de vaccination d'Arpajon**, situé à l'Espace Concorde est ouvert pour les personnes de plus de 75 ans, du lundi au samedi 9h-12h et 14h-17h. Rendez-vous uniquement sur doctolib.fr ou par téléphone au 01.69.26.15.05.

Pensez à vous munir d'un masque, de votre carte vitale, et éventuellement d'une attestation du médecin traitant et de votre dossier médical

**Cependant, actuellement tous les centres ont leurs rendez-vous saturés et ne peuvent répondre à vos attentes dans l'immédiat. Prenez patience et répétez vos démarches dans les semaines à venir et de nouveaux vaccins vont arriver et compléteront l'offre.**

**Merci de privilégier vos contacts familiaux pour les déplacements vers les centres les jours de vos rendez-vous.**



## UNE JONQUILLE CONTRE LE CANCER

Sauf contretemps sanitaire, le samedi 20 mars, nous tiendrons un stand de vente de jonquilles et créations fleuries, de gâteaux, au profit de l'Institut Curie, dans le cadre de l'opération « une jonquille contre le cancer ». Si vous souhaitez apporter votre contribution en proposant de l'artisanat thème « jonquilles » à vendre, ou pour participer à la décoration du stand, vous êtes les bienvenus, en attendant le jour de la vente ! Toutes les idées d'animations solidaires sont bonnes ! Informations : 01 64 91 92 93

**UNE JONQUILLE**  
**CONTRE Le cancer**

## REMERCIEMENTS

La municipalité remercie les psychologues, Cathy Mancini, Edith Lemaire, Katia Laurent, pour avoir assuré une permanence téléphonique aux Buxéens pendant les périodes de confinement

## ATELIERS TRICOT

En fonction des conditions sanitaires, nous envisageons de commencer des ateliers tricot par petits groupes à la Grange aux Anneaux, sur inscription. Si vous êtes intéressé, merci de laisser votre adresse mail et votre numéro téléphone en mairie. Nous vous contacterons.

Contact : 01.64.91.92.93 ou [claire.cazade-saada@boissy-ssy.fr](mailto:claire.cazade-saada@boissy-ssy.fr)



## OPÉRATION « UN ARBRE POUR UNE NAISSANCE »

Toutes nos félicitations aux familles qui se sont agrandies en 2020 avec la naissance d'un ou plusieurs enfants !

Si vous êtes concernés, vous avez jusqu'au 20 février pour répondre au courrier reçu dans votre boîte aux lettres. Cette date limite de réponse est importante pour permettre ensuite aux équipes municipales (agents des services techniques et élus), en fonction des vœux des familles qui choisiront de planter dans leur jardin ou dans la commune, d'avancer le projet d'aménagement de l'espace public.

Si vous avez adopté un enfant en 2020, la mairie n'en a pas eu connaissance, vous pouvez alors nous

contacter si vous souhaitez participer à cette opération.

# [ Ecologie - Développement Durable ]

## CONSULTATION PUBLIQUE DU PCAET - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE



### PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

DONNEZ VOTRE AVIS



Source : ADEME

**Du 25 Janvier au  
24 Février 2021**

#### Comment ?

En consultant le dossier sur le site: [www.entrejuineetrenarde.org](http://www.entrejuineetrenarde.org)

En consultant le dossier au siège de la CC ou dans la mairie de votre commune (selon les horaires d'ouverture)

Faites nous part de vos remarques en nous écrivant :

- à l'adresse mail dédiée : [pcaet.ccejr@ccejr.org](mailto:pcaet.ccejr@ccejr.org)

- Sur le registre physique disponible au siège de la CC ou dans votre mairie



Vendredi 8 janvier 2021, au siège de la CCEJR, s'est déroulée la présentation du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) aux nouveaux élus. Ce projet a pour but de structurer nos actions dans le domaine climatique, énergétique et environnemental. Le bureau d'étude AD3E qui accompagne la CCEJR depuis le début a décrit ses enjeux, sa création et sa stratégie. Afin de recueillir vos impressions, un avis préalable à la consultation publique concernant le projet est désormais disponible.

**Cette consultation a débuté le 25 janvier et se poursuivra jusqu'au 24 février inclus.**

Pour participer :

Vous pouvez consulter du dossier PCAET :

- ⇒ sur le site internet de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde : <http://www.entrejuineetrenarde.org/> ;
- ⇒ en mairie ;
- ⇒ au siège de la CCEJR.

Vous pouvez écrire vos remarques :

- ⇒ Soit par mail à l'adresse : [pcaet.ccejr@ccejr.org](mailto:pcaet.ccejr@ccejr.org) ;
- ⇒ Soit par écrit sur le registre prévu à cet effet en mairie ou au siège de la CCEJR.

## PRIME "COUP DE POUCE ÉCONOMIES D'ÉNERGIE" : CHAUFFAGE ET ISOLATION

La prime énergie dite aussi « Coup de pouce économies d'énergie » permet de payer des dépenses pour le remplacement d'un chauffage ou faire des travaux d'isolation.

**Cette prime peut être demandée jusqu'au 31 décembre 2021.**

L'installation du nouvel équipement doit être réalisée par un professionnel reconnu garant environnement (RGE).

Cette prime est cumulable, sous certaines conditions, avec d'autres aides.

En savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34421>

## PRIME "COUP DE POUCE THERMOSTAT AVEC RÉGULATION PERFORMANTE"

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

En installant un thermostat intelligent sur votre système de chauffage individuel (chaudière, pompe à chaleur, radiateur électrique...), vous pouvez réduire votre consommation et votre facture.

La prime Coup de pouce « Thermostat avec régulation performante » vous aide à financer une installation réalisée entre le 25 juin et le 31 décembre 2021. Le montant de la prime est de 150 €. La prime n'est pas cumulable avec d'autres dispositifs.

En savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35338>

# [ Economie locale ] Des entreprises Buxéennes à votre service

## EVEIL & SENS – LE BIEN ETRE A VOTRE PORTE

Buxéenne depuis plus de 30 ans, Christelle Mirona Énergéticienne et Maître Praticien en Hypnose Ericksonienne exerce son activité depuis plus de 6 ans sur Boissy Sous Saint Yon. Le cabinet EVEIL & SENS vous accueille du lundi au samedi de 9h à 19h et vous propose :

Des Soins énergétiques, sur une base de Shiatsu (médecine Chinoise) cette méthode vous permet de rééquilibrer vos énergies, de diminuer vos maux et d'augmenter vos défenses immunitaires. Ce soin se pratique habillé, des points d'acupuncture sur les différents méridiens permettent de déverrouiller vos blocages, vos douleurs, d'atténuer le stress, les angoisses, le burn-out.

Des séances d'Hypnose, Lors des séances vous serez en état Modifié de conscience, vous ne dormez pas et votre inconscient vous protège (ce n'est pas comme l'hypnose de spectacle). Grâce à la puissance de notre inconscient, l'hypnose vous permet de travailler sur différents aspects :

Augmenter vos capacités (sportif, intellectuel, confiance en soi, estime de soi)

Stopper les addictions (tabac, Alcool, sucre.....)

D'effacer les traumatismes (choc émotionnel, burn out, divorce, décès.....)

De supprimer les peurs, les angoisses, le stress

De favoriser la perte de poids



**EVEIL & SENS** - Christelle Mirona  
20 rue Saint Thomas 91790 Boissy-sous-Saint-Yon  
☎ 06 25 81 27 25  
Site internet : [www.eveil-sens.fr](http://www.eveil-sens.fr)



## OCEANA INSTITUT – BIEN-ÊTRE ET DETENTE

Implanté à Boissy-sous-Saint-Yon depuis bientôt dix ans, l'Institut OCEANA souhaite être un lieu où la cliente se sent « chouchoutée » en lui proposant un panel de soins différents et variés pour le corps, aussi bien manuels que technologiques (amincissement, anti-rides, épilation semi-définitive).

Pour ce faire, OCEANA utilise en priorité des marques françaises et a également intégré un Hammam où la cliente trouvera l'harmonie Corps-Esprit.

La boutique propose des accessoires variés, tant féminins que masculins : Bijoux, foulards, gants, écharpes, ..... pour se faire plaisir ou pour le plaisir d'offrir.

L'Institut est en constante évolution en recherchant de nouvelles technologies et en proposant de nouveaux thèmes pour satisfaire sa clientèle : privatisation de l'institut pour un enterrement de vie de jeune fille, pour un rendez-vous mère-fille, les soirées Noël ou Fête des Mères,....

N'hésitez pas à venir passer un moment de bien-être et de détente chez Océana Institut.

### OCEANA INSTITUT

CC Saint-Lubin Rue Pasteur 91790 Boissy-sous-Saint-Yon

☎ 01 75 28 45 03 / 06 78 48 12 69

Site internet : [www.oceana-institut.com](http://www.oceana-institut.com)



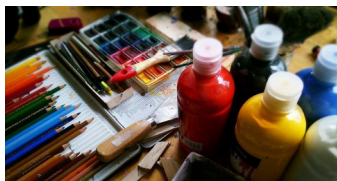
## A NOTER DANS VOS AGENDAS...

### 6<sup>EME</sup> EDITION DU MARCHE GOURMAND - 27 ET 28 MARS

Le prochain marché gourmand se tiendra le **samedi 27 et dimanche 28 mars 2021**, de 10h à 18h, au complexe du Jeu de Paume. Vous pourrez y découvrir divers exposants du territoire et vous régaler avec leurs produits.

Ce marché se tiendra en respectant les consignes sanitaires en vigueur et dépendra des mesures gouvernementales en place. Nous vous tiendrons informer dans le Boissy Infos de mars.

## SALON DES ARTISTES 2021 - INSCRIPTIONS OUVERTES



La 28ème édition du Salon des Artistes se tiendra les 27 et 28 mars 2021. Les inscriptions ouvrent du lundi 4 janvier au vendredi 26 février 2021. Dossier disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie.

### FETE DE LA MUSIQUE 2021 APPEL A CANDIDATURE

Afin d'ancrer ce moment festif dans le paysage de la commune, la municipalité met en place cette année un appel à participation pour l'édition 2021 de la Fête de la Musique qui se déroulera le **samedi 19 juin** sur différents endroits de l'espace public de la commune, qui restent encore à déterminer. Cet évènement a pour but d'offrir aux Buxéennes et Buxéens un accès à différentes expressions musicales.

**Vous êtes musicien(s), chanteur(s) ? En groupe ou en solo ? Plutôt pop, rock, jazz, classique, rap, chanson française, reggae...autre ?**

**Vous avez envie de partager un moment festif dans la commune en faisant profiter gratuitement un large public.  
Ce projet est pour vous !**

Pour transmettre votre candidature, vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur le site internet de la mairie ou venir récupérer celle-ci directement en mairie. Cette demande devra être accompagnée d'une courte présentation de votre groupe et d'un lien sonore ou vidéo de votre proposition musicale. Une attention particulière sera portée aux groupes / artistes dont au moins un des membres habite Boissy-sous-Saint-Yon. Les mineurs devront obligatoirement être représentés par un responsable majeur, candidatant en leur nom.

Le nombre de candidats retenus se fera en fonction des places disponibles et selon les conditions suivantes :

- Aucune rémunération n'est prévue pour les candidats retenus ;
- Pour les salles avec du matériel de sonorisation, celui-ci sera mis à disposition des artistes ;
- Certains lieux n'auront peut-être pas d'arrivée électrique ou de sonorisation et la programmation des artistes se fera donc en fonction des besoins ;
- Durée de la prestation : chaque candidat pourra bénéficier d'un plateau de 45 minutes maximum, (montage, concert, démontage inclus).

**Clôture des inscriptions : vendredi 16 avril 2021 à minuit**

**Diffusion des résultats : première semaine de mai 2021**

# [ Vie quotidienne ]

## UNE CELLULE MEDIATION AU SERVICE DE LA POPULATION

La Conseil Municipal du 17 décembre 2020, a entériné la création d'une « cellule médiation » constituée par Messieurs Raoul SAADA, Maire, Dominique GAUTHIER, conseiller municipal et Fabien FAUCHE, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, des Travaux et de la Sécurité. Cette Cellule Médiation s'appuie sur les différents services municipaux concernés en fonction des dossiers traités qui relèvent de la vie quotidienne (liste non exhaustive) :

- ⇒ Conflit entre voisins (divers et variés) ;
- ⇒ Stationnement ;
- ⇒ Respect des règles d'urbanisme ;
- ⇒ Problèmes d'éclairages ou de voirie ;
- ⇒ Problèmes sanitaires (rats ,chenilles processionnaires,...)...

### Où et comment opérer pour utiliser ce service municipal ?

- ⇒ Au service accueil de la mairie
- ⇒ En envoyant un mail à :
  - [mairie@boissy-ssy.fr](mailto:mairie@boissy-ssy.fr)
  - [secretariat.tech@boissy-ssy.fr](mailto:secretariat.tech@boissy-ssy.fr) (Mme Sabrina MACHADO)
- ⇒ En téléphonant au 01.64.91.92.93 (accueil de la mairie)

### La Cellule Médiation en quelques chiffres - Point du 20/10/2020 au 31/12/2020

Cette cellule a montré en quelques semaines son utilité en assurant la prise en compte de toutes les demandes, en permettant un suivi exhaustif des demandes et en raccourcissant les délais de traitement.

*Total des demandes traitées : 41*

*Dont 24 demandes closes*

*Dont 10 demandes traitées à suivre jusqu'à leurs clôture*

*Dont 5 demandes en attente de retour des intéressés*

*Dont 2 demandes en cours de traitement*

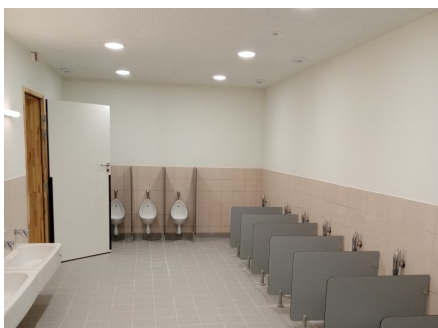
## RAPPEL DES REGLES POUR LA COLLECTE DES DECHETS EN PORTE À PORTE

Le constat des dernières semaines nous oblige à rappeler quelques règles de savoir vivre concernant la collecte des déchets en porte à porte.

- ⇒ Respecter les jours prévus en ne sortant pas ses poubelles trop tôt et en les rentrant le plus rapidement possible après la collecte afin de ne pas encombrer les trottoirs.
- ⇒ Ne pas sortir de déchets autrement que dans les containers prévus à cet effet. Nous voyons régulièrement des papiers et emballages qui s'envolent dans la nuit et s'éparpillent sur la voie publique.
- ⇒ Ne pas poser des déchets, quels qu'ils soient, à côté des containers prévus pour les apports volontaires de verre et de papier. Ce ne sont pas des lieux de dépôt d'ordures ménagères. Si par hasard ces containers sont pleins, merci de le signaler en mairie et de reporter votre dépôt à un autre moment.

## RETOUR EN IMAGE SUR LE CHANTIER RUE DES ECOLES

Le chantier copiloté avec la CCEJR pour la construction du Centre de Loisirs et la cantine de l'école maternelle initié en 2018, rentre enfin en phase de réception. Dans l'attente d'une date définitive d'ouverture, voici un retour en image de ces beaux équipements municipaux et intercommunaux dans lesquels nous avons hâte d'y accueillir les enfants.





# AGENDA FEVRIER 2021

## SAMEDI 6 FEVRIER

### LIVE INSTAGRAM CMJ

14h - Instagram  
villedeboissysoussaintyon

## MERCREDI 17 FEVRIER

### CLOTURE DES CANDIDATURES CMJ

Dossier disponible en mairie,  
sur Facebook et Instagram

## JEUDI 25 FEVRIER

### CONSEIL MUNICIPAL

Horaires et lieu à déterminer  
en fonction des prochaines  
directives gouvernementales

## RAPPEL - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Le port du masque est toujours obligatoire partout dans la commune (par arrêté municipal), et les gestes barrières sont toujours autant d'actualité : lavage des mains, distanciation, sans oublier l'aération des pièces.

Prenez soin de vous, et des autres !  
Merci

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX

Les agents municipaux jouent un rôle majeur dans le fonctionnement de notre commune.

- Ils sont au service des citoyens au contact desquels ils travaillent quotidiennement..
- Ils assurent la gestion de la commune.
- Ils mettent en œuvre les décisions du Conseil Municipal.
- Ils sont force de proposition auprès des élus.

Lors de sa réunion du 25 septembre 2020, le Conseil Municipal a entériné la nécessité de renforcer les moyens humains de la commune pour structurer les services et pourvoir les postes vacants.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir et de vous présenter les nouveaux agents arrivés récemment.

- ◇ Cynthia JAN, ATSEM
- ◇ Ambre PERDREAU, chargée de communication en apprentissage
- ◇ Sonia PEREIRA, gestionnaire du service Logement et agent de la MSAP/CCAS
- ◇ Faten KHIARI, chef du service ressources
- ◇ Guillaume DELANGUE, chef des services techniques
- ◇ Patricia BALDINI, gestionnaire comptable/ressources humaines

## INFORMATIONS PRATIQUES

### INSCRIPTION SCOLAIRE - RENTREE 2021

#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE PUBLIQUE FONTAINE SAINT LUBIN

Les inscriptions des enfants nés en 2018 pour la rentrée scolaire 2021-2022 sont ouvertes.

Renseignements en mairie au 01.64.91.92.93 ou sur le site internet de la commune.

Documents nécessaires pour l'inscription : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce d'identité du/des représentant/s légal/aux, copie du carnet de vaccinations.

#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE PRIVEE SAINT THOMAS BECKET

Inscriptions des enfants de la TPS (2 ans et demi) au CM2 auprès de la directrice Mme Loiseau au 01.60.82.06.58.



### RECENSEMENT MILITAIRE / CITOYEN

Les jeunes nés en 2005 doivent se présenter en mairie, à la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

## PHARMACIES DE GARDE

#### DIMANCHE 7 FEVRIER

BRUYERES LE CHATEL DE WITTE & BRUNET ☎ 01.64.90.07.11

#### DIMANCHE 13 FEVRIER

BRETIGNY SUR ORGE DEBORDES & SCHMITT ☎ 01.60.84.24.54

#### DIMANCHE 20 FEVRIER

BRETIGNY SUR ORGE DECHANET ☎ 01.69.88.80.42

#### DIMANCHE 27 FEVRIER

SAINT CHERON DEFIVES ☎ 01.64.56.67.36

\*Sous réserve de modifications de dernière minute

#### MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation 01 64 46 91 91 - samedis de 14h à 20h / dimanches et jours fériés de 8h à 20h